



**CERMIM**  
Affilié à l'UQAR

Centre de recherche  
sur les milieux  
insulaires et maritimes

2014

## **Plan d'action en immigration pour les Îles-de-la-Madeleine, 2014-2018**

*À l'intention de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

## Plan d'action en immigration pour les Îles-de-la-Madeleine, 2014-2018

### Équipe de réalisation :

Mélodie CARON, chargée de projet : documentation, consultations, analyses et rédaction  
Guglielmo TITA : coordination du mandat, analyses, rédaction et révision du rapport

Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)  
37, chemin Central  
C.P. 2280, Havre-aux-Maisons  
Îles-de-la-Madeleine (Québec) Canada G4T 5P4  
Courriel : [cermim@uqar.ca](mailto:cermim@uqar.ca)

### Collaboration (comité de suivi animé par le CJEI) :

Nicolas Arseneau	Carrefour jeunesse-emploi des Îles (CJEI)
Mylaine St-Onge	Carrefour jeunesse-emploi des Îles (Place aux jeunes en région)
Christian Arsenault	CLD des Îles-de-la-Madeleine
Brigitte Aucoin	Commission scolaire des Îles
Marie-Christine Benoît	Emploi-Québec
Isabelle Cummings	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Sony Cormier	Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
Daniel Gaudet	SADC des Îles-de-la-Madeleine
Samantha Goodwin	CEDEC des Îles-de-la-Madeleine
Yvonne Langford	Collégia
Serge Rochon	Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus des Îles

8 août 2014

---

Ce document doit être cité comme suit :

CERMIM (2014). *Plan d'action en immigration pour les Îles-de-la-Madeleine, 2014-2018*. Document réalisé pour la Conférence régionale des élus Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, par le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi des Îles-de-la-Madeleine, Îles-de-la-Madeleine (Québec), v, 22 p.

## Remerciements

Ce projet a été réalisé grâce à l'appui financier de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de Stratégie d'établissement durable des personnes.

Il a été aussi réalisé avec la collaboration du Carrefour jeunesse-emploi des îles (CJEI), qui a été responsable de la tenue et de l'animation des réunions avec le comité de suivi, ce dernier étant constitué d'acteurs œuvrant dans le domaine du développement du milieu. Le CERMIM tient ainsi à remercier l'équipe du CJEI, dirigée par Nicolas Arseneau, ainsi que l'ensemble des membres du comité de suivi.

Des remerciements particuliers sont aussi adressés aux nouveaux arrivants interpellés afin d'intégrer leur perspective dans les initiatives préconisées dans le plan d'action.

## Liste des acronymes

CAMI	Council for anglophone Magdalen Islanders
CANA	Comité d'accueil des nouveaux arrivants
CCIM	Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
CDS	Comité de développement social
CEDEC	Community economic development and employability corporation
CERMIM	Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
CJEI	Carrefour jeunesse-emploi des Îles-de-la-Madeleine
CLD	Centre local de développement
CRÉGÎM	Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MRC	Municipalité régionale de comté
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SANA	Services d'accueil des nouveaux arrivants
SED	Stratégie d'établissement durable des personnes

## Table des matières

Remerciements .....	ii
Liste des acronymes .....	iii
<b>1 Mise en contexte .....</b>	<b>1</b>
1.1 L'immigration dans le contexte gouvernemental .....	1
1.2 L'immigration dans le contexte régional GÎM .....	2
1.3 Objectifs du mandat .....	3
1.4 Étapes de la démarche .....	3
<b>2 Méthodologie .....</b>	<b>4</b>
2.1 Définitions .....	4
2.1.1 <i>Immigration</i> .....	4
2.1.2 <i>Migration</i> .....	4
2.2 Revue documentaire .....	4
2.3 Entrevues semi-dirigées .....	5
2.4 Le comité de suivi .....	6
<b>3 Diagnostic des perceptions .....</b>	<b>7</b>
3.1 Regard des intervenants du milieu .....	7
3.1.1 <i>La contribution reconnue du flux migratoire entrant des 20 dernières années</i> .....	7
3.1.2 <i>Les besoins territoriaux actuels et futurs</i> .....	8
3.1.3 <i>Le potentiel d'attraction du milieu</i> .....	9
3.1.4 <i>La capacité d'accueil du milieu</i> .....	10
3.1.5 <i>Les enjeux de l'intégration</i> .....	10
3.1.6 <i>Les enjeux de rétention</i> .....	11
3.2 Regard des immigrants .....	12
3.2.1 <i>L'apport de l'immigration pour le milieu</i> .....	12
3.2.2 <i>Le potentiel d'attraction et de rétention des immigrants</i> .....	12
3.2.3 <i>L'acceptabilité sociale de l'immigration</i> .....	12
<b>4 Autres éléments contextuels pertinents .....</b>	<b>14</b>
4.1 L'évolution démographique du territoire .....	14
4.1.1 <i>Le très faible taux d'immigration</i> .....	14
4.1.2 <i>Le retour des jeunes et des retraités madelinots</i> .....	14
4.1.3 <i>Les besoins perçus par les employeurs de l'archipel</i> .....	14
<b>5 Vision et plan d'action .....</b>	<b>16</b>
5.1 Énoncé de vision .....	16
5.2 Plan d'action .....	17
5.3 Structure de gestion .....	20
5.3.1 <i>Redéfinition du mandat du CANA des Îles</i> .....	20
5.3.2 <i>Rôles et responsabilités du comité d'orientation stratégique pour les nouveaux arrivants</i> .....	20
Références documentaires .....	22



## 1 Mise en contexte

Ce projet s'insère dans une volonté du milieu des Îles-de-la-Madeleine de se doter d'un plan d'action en immigration pour les Îles-de-la-Madeleine en lien avec les initiatives régionales pilotées par la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM), notamment dans le cadre de la Stratégie d'établissement durable des personnes (SED).

À cet effet, sur sollicitation du Carrefour jeunesse-emploi des Îles (CJEI), le CERMIM a été mandaté par la CRÉGÎM pour définir et réaliser une démarche menant à l'élaboration des orientations d'un tel plan d'action. Il est à souligner que la portée de ce mandat était circonscrite à la définition des orientations générales en matière d'immigration aux Îles-de-la-Madeleine et à la détermination d'une structure de gestion locale de ce dossier. Cette démarche a été principalement bâtie sur une série de consultations avec des acteurs du milieu œuvrant dans le développement territorial et qui ont fait partie du comité de suivi du projet.

D'emblée, ces consultations ont révélé que le dossier de l'immigration n'est pas au cœur des préoccupations des organisations œuvrant au développement de l'archipel. Les orientations à prioriser semblent plutôt s'articuler autour d'actions visant à contrer l'exode des gens des Îles, à favoriser le retour des jeunes diplômés et à favoriser l'intégration des personnes retraitées à la société en transformation. **L'immigration est ainsi perçue principalement comme un moyen devant contribuer (i) au maintien et au développement de la structure économique de l'archipel et (ii) à répondre aux enjeux territoriaux importants et reconnus, notamment sur le plan des tendances démographiques.**

En ce sens, les constats et les résultats du présent projet reflètent ceux de la démarche territoriale Horizon 2025, ainsi que ceux du Plan quinquennal de développement de la CRÉGÎM et de la SED.

Il est aussi important de souligner que la structure de gestion territoriale de l'immigration, pour « légère » qu'elle soit, nécessitera un **soutien financier pour assurer la mise en œuvre du plan d'action** présenté à la section 5. L'évaluation des besoins financiers devra faire l'objet d'une ultérieure consultation avec les parties prenantes.

### 1.1 L'IMMIGRATION DANS LE CONTEXTE GOUVERNEMENTAL

L'immigration au Québec relève des responsabilités administratives partagées entre les paliers de gouvernance fédérale et provinciale. Le gouvernement du Canada établit les volumes annuels d'immigration, définit les critères d'admissibilités et gère l'admission des immigrants au pays. Le gouvernement du Québec, pour sa part, a la responsabilité exclusive des volumes d'accueil et de la sélection des candidats à destination du Québec en matière d'immigration permanente. Pour ce qui est de l'immigration temporaire, le consentement du gouvernement du Québec est nécessaire à l'émission des permis de travail temporaires et des permis d'études (MIDI, 2011, p. 4).

Les statuts des personnes issues de l'immigration vont de résident temporaire (un travailleur temporaire, un étudiant étranger, un visiteur ou un titulaire de permis de séjour temporaire) à résident permanent, soit une personne qui a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente au Canada. Ces derniers obtiennent généralement le statut de résident permanent à partir de leur pays d'origine. Les démarches d'obtention de citoyenneté canadienne sont ensuite entreprises par les résidents permanents qui le désirent (MIDI, 2011a, p. 5).

Le portrait général de l'immigration permanente au Québec entre 2008 et 2012 révèle une moyenne annuelle d'accueil de 51 088 immigrants. De ce nombre, près de 70 % relèvent de l'immigration

économique (dont 80 % sont des travailleurs qualifiés) (voir définitions à la section 3.1), 70 % ont moins de 35 ans à leur arrivée et déclarent connaître le français. La région de Montréal est le principal pôle d'attraction des immigrants, avec 70 % d'entre eux qui s'y établissent (MIDI, 2013).

De plus, on observe une tendance à l'augmentation du pourcentage de travailleurs qualifiés et d'immigrants au Canada avec des niveaux de scolarisation plus élevés. Environ 60 % des immigrants âgés de 15 ans et plus cumulent plus de 14 ans de scolarité. La part du Québec dans l'immigration au Canada de 2006-2010 est de 19 % (MIDI, 2011b).

## 1.2 L'IMMIGRATION DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL GÎM

La région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte une population de 93 284 habitants (aux îles : 12 619 habitants) dont 66 % de population active, âgée entre 15 et 64 ans, soit 61 395 personnes (aux îles : 69 % de population active, soit 8 672 personnes) (ISQ, 2014b). En 2012-2013, le solde migratoire interrégional a été de -0,35 % (-336 habitants pour l'ensemble de la région et -98 habitants pour les Îles-de-la-Madeleine), alors qu'il avait été nul ou avec de légers gains au cours des trois années précédentes. D'autre part, les perspectives démographiques<sup>1</sup> à long terme, soit en 2031, de l'ensemble de la région GÎM sont négatives (-1,3 %), alors qu'elles sont positives pour les Îles-de-la-Madeleine (3,5 %) (ISQ, 2009). Toutefois, d'après des analyses croisées des données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), (on peut constater un vieillissement beaucoup plus important de la population de la région GÎM, comparativement à l'ensemble du Québec.

Il existe très peu de données documentant le flux migratoire de personnes immigrantes entrant de la région et de l'archipel. En fait, aucun mécanisme de recensement n'est actuellement en place. Il est donc impossible de mettre en contexte le volume de nouveaux arrivants accueillis dans la région. Toutefois, les données de l'ISQ ([www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)) suggèrent que de 2008 à 2013, c'est environ 0,1 % des immigrants admis au Québec qui projetaient de s'installer dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ceci représente une moyenne annuelle de 27 immigrants sur une moyenne totale d'immigrants admis sur le territoire québécois de 51 235 personnes (ISQ, 2014b).

Actuellement, les MRC de la région, à l'exception des Îles-de-la-Madeleine, bénéficient de Services d'accueil des nouveaux arrivants (**SANA**) qui ont été mis sur pied dans le cadre d'une entente spécifique en immigration de 2008 à 2013. Les SANA ont pour mandat de favoriser l'établissement durable et l'intégration sociale, culturelle et économique des nouveaux arrivants, notamment des personnes immigrantes, qui choisissent la Gaspésie comme milieu de vie. C'est dans l'optique de dynamiser le territoire et de contrer la baisse démographique à laquelle la Gaspésie fait face qu'un plan d'action a été mis sur pied.

Les actions des SANA visent généralement à :

- Sensibiliser le milieu à l'apport des nouveaux arrivants dans la communauté tant sur le plan professionnel et personnel que culturel;
- Soutenir localement et à distance les nouveaux arrivants dans leur démarche d'installation et d'immigration dans la région et veiller à leur accueil et leur intégration;
- Travailler en concertation avec les partenaires et collaborateurs du milieu;
- Promouvoir le service d'accueil et créer des outils de communication.

---

<sup>1</sup> La perspective démographique est l'indice de variation entre la population de 2006 et la population estimée en 2031 (ISQ, 2009).



Aux Îles-de-la-Madeleine, cette structure de service d'accueil n'existe pas. Toutefois, le CCIM (**CANA**) qui a pour mission première l'accueil et l'accompagnement des migrants de moins de 35 ans, et dont la coordination est localement associée à la Place aux jeunes Îles-de-la-Madeleine, a tout récemment accepté d'accueillir les personnes de 35 ans et plus, bien que cela ne soit pas prévu dans son mandat.

### 1.3 OBJECTIFS DU MANDAT

Les objectifs du présent mandat ont consisté à élaborer les lignes directrices d'un plan d'action en immigration pour les Îles-de-la-Madeleine. Le plan d'action vise aussi à définir une structure organisationnelle territoriale pour la gestion du dossier de l'immigration aux Îles-de-la-Madeleine.

Il est aussi à souligner que le plan d'action ne se limite pas à l'immigration proprement dite, mais s'applique aussi à la migration de façon plus générale.

### 1.4 ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ

La démarche d'élaboration du plan d'action a été menée avec la collaboration du Carrefour jeunesse-emploi des Îles-de-la-Madeleine (CJEI) qui a mis en place un comité de suivi constitué d'acteurs du milieu (voir section 2.4). Elle a prévu trois étapes principales :

- **Élaboration d'un portrait sommaire et contextuel de l'immigration/migration**, notamment les flux migratoires aux Îles-de-la-Madeleine et les structures de gestion de ce dossier déjà présentes localement et en Gaspésie. Cette étape a été réalisée par le biais d'entrevues avec des acteurs clefs locaux (CEDEC, CJE, CLD, SADC, Municipalités, Commission scolaire, Cégep, Chambre de commerce, Emploi Québec).
- **Élaboration d'un énoncé de vision** et des objectifs de l'immigration/migration par le biais de deux ateliers de travail du comité de suivi.
- **Élaboration d'un plan d'action** sommaire de l'immigration/migration dont les éléments principaux ont été validés par le comité de suivi.

Il est à souligner que le plan d'action reflète la perception des membres du comité de suivi quant aux défis socioéconomiques à moyen et long termes de l'archipel. Le vieillissement de la population et le besoin de maintenir, voire développer, la structure économique territoriale étant des éléments de préoccupation importants, le plan d'action a été principalement bâti en tenant compte de ces enjeux.

## 2 Méthodologie

Le mandat d'élaboration d'un plan d'action en immigration et migration pour les Îles-de-la-Madeleine a été réalisé grâce à la mise en œuvre d'une méthodologie mixte qualitative mariant l'analyse documentaire et la tenue d'entrevues semi-dirigées.

### 2.1 DÉFINITIONS

Tout au long du document, il sera question à la fois d'immigration et de migration. Lorsque nécessaire, les données présentées spécifieront l'une ou l'autre de ces catégories. L'usage du terme « *nouveaux arrivants* » sera toutefois plus fréquent, faisant référence, sans distinction, à ces deux catégories contribuant au flux migratoire entrant.

#### 2.1.1 Immigration

Le flux entrant correspondant au déplacement du lieu de vie d'un individu originaire de l'extérieur des frontières du Québec ou qui vit dans une autre région du Québec depuis MOINS de deux ans.

**Immigration économique** – Une catégorie de l'immigration permanente réunissant les candidats à l'immigration devant se destiner à une activité économique (travailleur qualifié, travailleur autonome, entrepreneur, investisseur).<sup>2</sup>

**Travailleurs temporaires** – Une catégorie de l'immigration temporaire pour laquelle le Québec doit délivrer un Certificat d'acceptation du Québec pour travail si, selon le fédéral, il doit y avoir un examen des effets sur le marché du travail.<sup>3</sup>

#### 2.1.2 Migration

Le flux entrant correspondant au déplacement du lieu de vie d'un individu originaire d'une autre région du Québec ou qui vit dans une autre région du Québec depuis PLUS de deux ans.

**Migrants entrants** – Réfère aux personnes qui ne sont pas originaires des Îles et qui ont vécu la majeure partie de leur vie dans une autre région du Québec ou ailleurs.

**Migrants de retour (revenants)** – Réfère aux personnes originaires des Îles qui ont dû quitter les Îles pour diverses raisons (études, travail, etc.) et qui reviennent vivre sur l'archipel.

**Nouveaux arrivants** – Une expression désignant les personnes constituant le flux migratoire entrant total, incluant les immigrants, les migrants entrants et les migrants de retour.

### 2.2 REVUE DOCUMENTAIRE

Plusieurs documents produits par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec ont été consultés afin de situer les objectifs spécifiques du présent mandat dans un contexte plus large qui est celui de l'immigration au Québec. Le présent rapport fait également référence à différentes données statistiques disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

---

<sup>2</sup> Définition provenant du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec (MIDI, 2011a)

<sup>3</sup> Ibid

Ce rapport se base aussi sur les enjeux et les objectifs des trois stratégies de développement régional suivantes :

- **Horizon 2025 – Bâtir ensemble l'avenir : Un projet de territoire pour les Îles-de-la-Madeleine** (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2013);
- **Plan quinquennal de développement 2013-2018** de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM, 2012);
- **Stratégie d'établissement durable des personnes** en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2012-2018 (CRÉGÎM, 2013);

### 2.3 ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

L'entrevue semi-dirigée, individuelle ou en groupe (focus groupes), est une méthode qui permet de recueillir auprès d'acteurs de l'information qualitative laissant transparaître des opinions et des perceptions qui viennent enrichir les données tirées de la revue documentaire.

À cet effet, deux catégories de personnes ont été ciblées dans le cadre de ce projet. La première a été constituée de la douzaine de personnes faisant partie du comité de suivi (voir section 2.4). Ces acteurs, par le rôle professionnel qu'ils jouent dans leurs organisations respectives, ont une connaissance approfondie des enjeux territoriaux. Ils ont ainsi représenté des interlocuteurs privilégiés dans le cadre de l'élaboration du plan d'action en immigration. Leur rencontre a permis de faire émerger les perceptions du milieu quant à l'immigration/migration. La deuxième catégorie de personnes a été constituée d'un groupe de trois immigrants aux Îles-de-la-Madeleine, interpellés pour compléter les perceptions de la première catégorie et, éventuellement, les confronter.

L'ensemble de ces personnes a été rencontré individuellement. De plus, les membres du comité de suivi ont été rencontrés collectivement à trois reprises.

La grille des entrevues individuelles comportait quatre sections (tableau 1). Dans le cas des entrevues avec les immigrants, une version réduite de la grille a été utilisée.

**Tableau 1 : Grille des sujets abordés lors des entrevues**

Thèmes	Sujets spécifiques
• Une vision commune de l'immigration aux Îles-de-la-Madeleine	Vision de la communauté madelinienne dans 20-30 ans en considérant la tendance démographique connue.
	Retombées du flux migratoire entrant aux Îles depuis 15-20 ans.
• Les besoins du milieu en matière d'immigration	Besoins perçus en distinguant immigration et migration.
	Besoins propres au secteur d'activité de l'intervenant rencontré.
• Les capacités d'accueil du milieu	Pôles d'attraction du milieu pour les immigrants et les migrants.
	Éléments permettant l'accueil des immigrants et des migrants.
	Éléments et enjeux d'intégration des immigrants et des migrants.
• Les rôles et responsabilités des organisations du milieu	Éléments et enjeux de rétention des immigrants et des migrants.
	Enjeux identitaires que soulève l'immigration.
	Rôle et responsabilités pouvant être attribués à l'organisation ou au secteur représenté par l'intervenant.

## 2.4 LE COMITÉ DE SUIVI

Afin de mettre en œuvre la démarche devant mener à l'élaboration d'un plan d'action sommaire de l'immigration et de la migration aux Îles-de-la-Madeleine, le Carrefour jeunesse-emploi a constitué et animé un comité de suivi réunissant les acteurs de développement du milieu suivants :

- |  |                        |
|--|------------------------|
| • Carrefour jeunesse-emploi                    | Nicolas Arseneau       |
| • Carrefour jeunesse-emploi (Place aux jeunes) | Mylaine St-Onge        |
| • CEDEC des Îles-de-la-Madeleine               | Samantha Goodwin       |
| • Cégép – Campus des Îles                      | Serge Rochon           |
| • Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine | Sony Cormier           |
| • CLD des Îles-de-la-Madeleine                 | Christian Arsenault    |
| • Collégia                                     | Yvonne Langford        |
| • Commission scolaire des Îles                 | Brigitte Aucoin        |
| • Emploi Québec                                | Marie-Christine Benoît |
| • Municipalité des Îles-de-la-Madeleine        | Isabelle Cummings      |
| • SADC des Îles-de-la-Madeleine                | Daniel Gaudet          |

Ce comité s'est réuni à trois reprises lors de la réalisation des objectifs du mandat. La première rencontre a eu pour objectif la validation de la démarche à adopter dans le cadre de ce mandat. La deuxième a permis de présenter le diagnostic des perceptions, de valider les éléments contextuels menant à l'élaboration d'un énoncé de vision pour l'immigration et la migration aux Îles-de-la-Madeleine, et d'enrichir la réflexion quant à la structure de gestion de ce dossier territorial à mettre en place. La troisième rencontre a été l'occasion de présenter et de bonifier les résultats préliminaires quant aux objectifs du mandat, soit l'élaboration d'un portrait sommaire, l'élaboration d'énoncés de vision et d'objectifs et l'élaboration d'un plan d'action sommaire.

### 3 Diagnostic des perceptions

Les éléments présentés dans cette section du rapport proviennent de l'analyse des perceptions et des points de vue exprimés par les douze intervenants du milieu (membres du comité de suivi) et les trois immigrants rencontrés dans le cadre des entrevues individuelles. Ils ont contribué à dresser le portrait de l'immigration et de la migration sur le territoire, sur la base des perceptions, puis à déterminer les éléments contextuels pertinents menant à l'énoncé de vision pour l'immigration aux Îles-de-la-Madeleine.

Les résultats des entrevues démontrent comment le dossier de l'immigration et, plus en général, de la migration s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large que le simple processus d'accueil et d'intégration de gens qui viennent d'ailleurs. En effet, ce dossier déborde sur les enjeux socioéconomiques territoriaux actuels, tout en se projetant sur l'avenir à long terme.

#### 3.1 REGARD DES INTERVENANTS DU MILIEU

##### 3.1.1 La contribution reconnue du flux migratoire entrant des 20 dernières années

D'après les intervenants consultés, les Îles-de-la-Madeleine connaissent un flux migratoire entrant relativement important, bien que très peu documenté, depuis 15 à 20 ans<sup>4</sup>. Un certain nombre de migrants entrants ont choisi l'archipel comme milieu de vie, pour y réaliser leur carrière et fonder une famille, par exemple. Sans s'appuyer sur des données de recensement officielles, on reconnaît qu'il existe des cycles d'établissement chez les migrants entrants. Beaucoup s'établissent sur le territoire pendant quelques années et éventuellement repartent pour des raisons diverses. D'autres restent plus longtemps, jusqu'à l'âge de la retraite ou au-delà. Plusieurs éléments liés aux facteurs favorisant la rétention pourraient expliquer l'existence de cycles d'établissement plus court que d'autres. On y reviendra plus loin.

Toutefois, indépendamment de ces cycles et des raisons qui les motivent, le phénomène de la migration entrante est reconnu comme un apport positif pour le milieu à plusieurs égards. En général, il y a un certain consensus quant à la contribution des migrants entrants sur les éléments suivants :

- **La reconnaissance de la valeur des attraits de l'archipel**, de la beauté des paysages et de la qualité de vie. Les Madelinots ont profité de ce regard positif pour reconnaître, et à leur tour partager, la valeur du joyau naturel sur lequel il leur est donné de vivre.
- **La création d'un esprit territorial de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine**, par opposition à la persistance de l'esprit de village. Historiquement, les résidents des villages de l'archipel ont développé des appartenances fortes ayant fait éclore des « guerres de clochers » à propos desquels les nouveaux arrivants n'ont aucune référence. Au fil du temps, grâce au regard global sur l'archipel partagé par les migrants entrants, mais aussi par les migrants de retour qui ont constaté la notoriété des Îles ailleurs au Québec, l'appartenance aux villages se transforme graduellement en sentiment d'appartenance aux Îles-de-la-Madeleine.
- **La vitalité du milieu communautaire par l'apport d'une vision différente et souvent novatrice**. Le milieu recèle un nombre impressionnant d'associations et d'organismes communautaires tributaires

---

<sup>4</sup> D'après l'ISQ (2014b), entre 2001 et 2012, les Îles-de-la-Madeleine ont connu un flux migratoire entrant moyen de 306 personnes/an, contre un flux sortant moyen de 296 personnes/an. Toutefois, la tendance vers un solde négatif des toutes dernières années sera à suivre avec attention.

de l'implication bénévole des migrants entrants aux conseils d'administration comme au sein des équipes. Les migrants entrants semblent y avoir perçu une opportunité d'intégration, car ils sont nombreux à être impliqués au sein de ces organisations.

- **Le dynamisme de l'offre culturelle et de loisir** dont bénéficie le milieu depuis quelques années. Bien entendu, les résidents natifs des Îles sont plus mobiles que par le passé. Ils voyagent davantage et leur ouverture sur le monde est bien réelle. Ils ont donc des demandes diversifiées en matière de produits culturels, voire de produits de consommation en général. Toutefois, le flux migratoire entrant des 15 à 20 dernières années a certainement contribué à l'émergence d'une diversité importante de produits culturels (par ex. : Cinéma parallèle, cours de danse, galeries d'art, développement de produits agroalimentaires locaux, etc.).
- **La diversité des compétences professionnelles disponibles sur le territoire.** Le dynamisme professionnel du milieu souffre d'un faible taux de scolarité<sup>5</sup> à bien des égards et les migrants entrants, tout autant que les migrants de retour des études supérieures dans les grands centres, contribuent grandement à pallier cette problématique. Bien qu'il n'y ait pas d'études à cet égard, les migrants entrants sont généralement perçus comme ayant un niveau de scolarisation supérieur, souvent de niveau universitaire.

Il est pertinent de souligner ici que les éléments d'apport positif du flux migratoire entrant des 15 à 20 dernières années présentées dans cette section ne sont pas représentatifs du vécu de la communauté anglophone de Grosse-Île et de l'Île d'Entrée. Cette communauté linguistique minoritaire présente sur l'archipel accueille très peu de nouveaux arrivants, autant qu'elle ne voit que très peu de membres émigrants de sa communauté revenir s'établir sur l'archipel. Il s'agit donc de communautés madeliniennes qui ne semblent pas avoir bénéficié des éléments indiqués ci-haut.

### 3.1.2 Les besoins territoriaux actuels et futurs

Les éléments qui suivent ont été évoqués par les intervenants interviewés comme besoins actuels et futurs du territoire des Îles-de-la-Madeleine qui pourraient être comblés par des immigrants/migrants :

- **Contribuer au marché de l'emploi local.** D'après les perspectives démographiques de l'ISQ (2009), le vieillissement de la population de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine causera, entre 2011 et 2031, une perte de près de 24 % de la population active (15-64 ans). Aux Îles-de-la-Madeleine, ceci se traduirait par une perte d'environ 2 200 personnes. Des effets de ce phénomène sont par ailleurs déjà ressentis avec l'exacerbation de la rareté de la main-d'œuvre, particulièrement de la main-d'œuvre spécialisée.

Aux Îles, les besoins du marché de l'emploi local sont multiples. La migration entrante de travailleurs non spécialisés pourrait combler des besoins de main-d'œuvre ressentis dans divers secteurs. Ces travailleurs pourraient aussi contribuer à nourrir le milieu de nouvelles compétences nécessaires pour le développement de nouveaux secteurs d'activités.

- **Contribuer au maintien et au développement de l'économie locale.** La stratégie territoriale *Horizon 2025* (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2013) reconnaît la fragilité de l'économie

---

<sup>5</sup> En 2012, le pourcentage de la population active de 25 à 64 ans sans aucun diplôme ni qualification professionnelle était de 13,5 % à l'échelle de la province, alors qu'il se situait à 24,9 % dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ISQ, 2014a). Il s'agit du taux de scolarité le plus faible de l'ensemble des régions administratives du Québec. La lecture des statistiques en matière de diplômés universitaires va dans le même sens. En effet, en 2012, 29,4 % de la population de 25 à 64 ans de l'ensemble du Québec détenait un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, tandis que seulement 14,1 % de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en était titulaire. Seulement la région administrative du Centre-du-Québec détient un taux de diplômés universitaires plus faible à 12,6 %.

comme un enjeu majeur pour la communauté des Îles-de-la-Madeleine, dont les deux secteurs économiques principaux, les pêches et le tourisme, se caractérisent par leur saisonnalité.

L'économie locale est donc fragile et saisonnière et la moindre fluctuation, dans l'un ou l'autre de ces secteurs majeurs en matière d'emploi, génère un effet ressenti sur la vitalité de l'économie locale. C'est pourquoi l'accueil de nouveaux arrivants est perçu comme un apport pour l'économie locale, et ce, à deux niveaux. Premièrement, on y voit des consommateurs de biens et de services pouvant soutenir les entreprises et les marchés locaux. On pense ici aussi aux nouveaux arrivants retraités, pour qui les Îles possèdent bon nombre d'attraits, par exemple un marché immobilier encore abordable, un environnement des plus sécuritaires, une vie culturelle relativement riche et un grand nombre d'opportunités d'engagement communautaire. À ce sujet, on souligne que, sans être en mesure de les quantifier, les dépenses de cette composante de la population constitueraient une forme d'entrée d'argent dans l'archipel (transfert des fonds de retraite) pouvant soutenir l'économie locale. Deuxièmement, on identifie les nouveaux arrivants comme **une source potentielle d'innovation** dont le milieu a grand besoin pour affronter les défis de développement et de diversification de son économie.

- **Contribuer au maintien des services publics de proximité.** Un véritable enjeu de la structure démographique en transformation, le maintien des services publics, notamment en matière de santé et d'éducation est très préoccupant. En plus d'avoir un effet direct sur la vitalité de l'économie locale, représentant à lui seul un pôle d'emploi des plus importants, le maintien des services publics de proximité est intimement lié au maintien de la qualité de vie, élément fondamental de rétention des nouveaux arrivants et de la population dans son ensemble.

À titre d'exemple, la perte de clientèle scolaire est particulièrement alarmante. Dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, la clientèle scolaire a chuté de 24 % au cours des 10 dernières années. Les acteurs du secteur de l'éducation font ainsi face à un défi de taille quant au maintien et à l'accès à des services éducatifs de qualité. Sur le plan des services de santé, avec le vieillissement de la population, on peut prévoir une croissance importante de la demande dans les prochaines années. Le secteur des professionnels de la santé sera très probablement appelé à être renforcé.

Afin de répondre à l'ensemble de ces besoins perçus en matière de nouveaux arrivants, l'attraction de jeunes familles apparaît comme l'un des axes du plan d'action territorial en immigration.

### **3.1.3 Le potentiel d'attraction du milieu**

Être un milieu attractif a été énoncé par les intervenants rencontrés comme une orientation collective à prioriser si l'on veut être une destination de choix pour l'immigration et la migration en général. Il semble toutefois y avoir plusieurs **facteurs limitant le potentiel de la région** Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'archipel plus spécifiquement, par exemple :

- l'homogénéité culturelle du milieu;
- les frais de transport;
- la petitesse du marché de l'emploi local, phénomène avec une composante conjoncturelle comme structurelle;
- les taux de rémunération inférieurs. À ce sujet, les perceptions sont parfois contradictoires et on avoue la nécessité de documenter ce sujet peu étudié et de le mettre en relation avec le coût de la vie.

Un certain consensus se dégage autour de l'idée que le plan d'action envisagé devrait prévoir des actions visant à promouvoir les éléments attractifs des Îles-de-la-Madeleine qui rendent ces dernières un milieu de vie de choix. Ces actions devraient aussi être arrimées avec les initiatives déjà en place dans le milieu.

Certains intervenants, en rappelant le plan d'action en communication et marketing de la SED, notent l'importance d'axer le *marketing territorial*<sup>6</sup> sur qualité de vie reconnue en termes de tranquillité d'esprit, de milieu sécuritaire et d'offre culturelle et de loisir intéressante, sur la qualité des établissements d'enseignement publics présents sur le territoire et sur la présence et l'accessibilité des services en matière de santé, de services sociaux et dans le domaine communautaire notamment.

### **3.1.4 La capacité d'accueil du milieu**

On constate que l'on connaît peu les structures actuelles d'accueil des immigrants. On fait référence au CANA, perçu comme devant être le port d'attache des initiatives, services et structures d'accueil sans toutefois bien connaître son rôle et les limites de son mandat.

Néanmoins, compte tenu des volumes migratoires entrants, les intervenants rencontrés soulignent que la structure de gestion du dossier de l'immigration à mettre en place doit être légère et flexible.

Au-delà de l'information sur les services d'accueil plus larges que ce qui est offert actuellement par le CANA, la structure de gestion devrait aussi œuvrer à la concertation avec les acteurs clefs du milieu en matière d'immigration et de migration afin de faciliter le partage de l'information.

En matière d'acceptabilité sociale, on juge que les Îles sont un milieu d'accueil favorable pour autant que l'immigration demeure un processus relativement limité et progressif et qu'il soit accompagné de services d'accueil et d'intégration appropriés. Cela dit, on souligne également que pour favoriser un accueil favorable des nouveaux arrivants au sein de la communauté madelinienne, et ainsi contribuer à leur intégration, un volet sur la sensibilisation est à envisager dans le plan d'action. Ce volet doit viser à éveiller les consciences aux besoins du milieu en matière d'immigration et de migration et à préparer celui-ci à une affluence de nouveaux arrivants éventuellement plus importante.

### **3.1.5 Les enjeux de l'intégration**

On constate que l'intégration des nouveaux arrivants, et plus particulièrement des quelques immigrants qui occasionnellement arrivent aux Îles, repose surtout sur leurs propres capacités d'intégration.

En ce sens, bien que l'immigration aux Îles-de-la-Madeleine ne soit pas un phénomène important, on convient que beaucoup de travail doit être fait pour répondre aux différents enjeux de l'intégration des nouveaux arrivants. On reconnaît que les immigrants atterrissent généralement aux Îles grâce à une opportunité d'emploi, ce qui est moins le cas des migrants qui peuvent parfois choisir l'archipel comme milieu de vie pour ensuite essayer une intégration professionnelle.

À cet égard, les défis de l'intégration sont fortement tributaires du profil culturel des immigrants comme des migrants. Le succès de l'intégration repose sur les capacités respectives du milieu et des migrants

---

<sup>6</sup> « Le **marketing territorial** représente l'art de positionner un village, une ville, une région, une métropole sur le vaste marché mondial. Ce marketing concerne bien sûr les facteurs typiquement territoriaux qui puissent attirer des investissements industriels, des touristes, des travailleurs spécialisés, des sièges sociaux de corporations, des succursales de distribution, des commerces, des services spécialisés, des agences publiques, des expertises techniques, etc. Aux instruments traditionnels de marketing disponibles tels que les infrastructures de transport, les allègements fiscaux ainsi que l'offre de ressources spécifiques, les méthodes contemporaines ont ajouté plusieurs atouts pertinents autant dans les conditions de base du produit, soit le territoire, que dans les techniques de mise en marché comme telles. »

[http://www.uqac.ca/vision2025/innovation/Le\\_marketing\\_territorial.pdf](http://www.uqac.ca/vision2025/innovation/Le_marketing_territorial.pdf)



entrants d'établir des ponts de communication et d'échanges culturels. D'autre part, l'intégration est un processus complexe qui s'étale sur un laps de temps variable, mais qui prévoit toujours plusieurs étapes et divers niveaux d'ancrage dans le milieu.

### 3.1.6 Les enjeux de rétention

D'autant plus importante sera l'intégration des migrants entrants, d'autant plus élevée sera la probabilité de le retenir dans le milieu. Néanmoins, l'emploi demeure le facteur principal de rétention suivi par l'intégration sociale. Les liens entre ces deux dimensions et les enjeux discutés précédemment peuvent être schématisés comme à la figure 1.

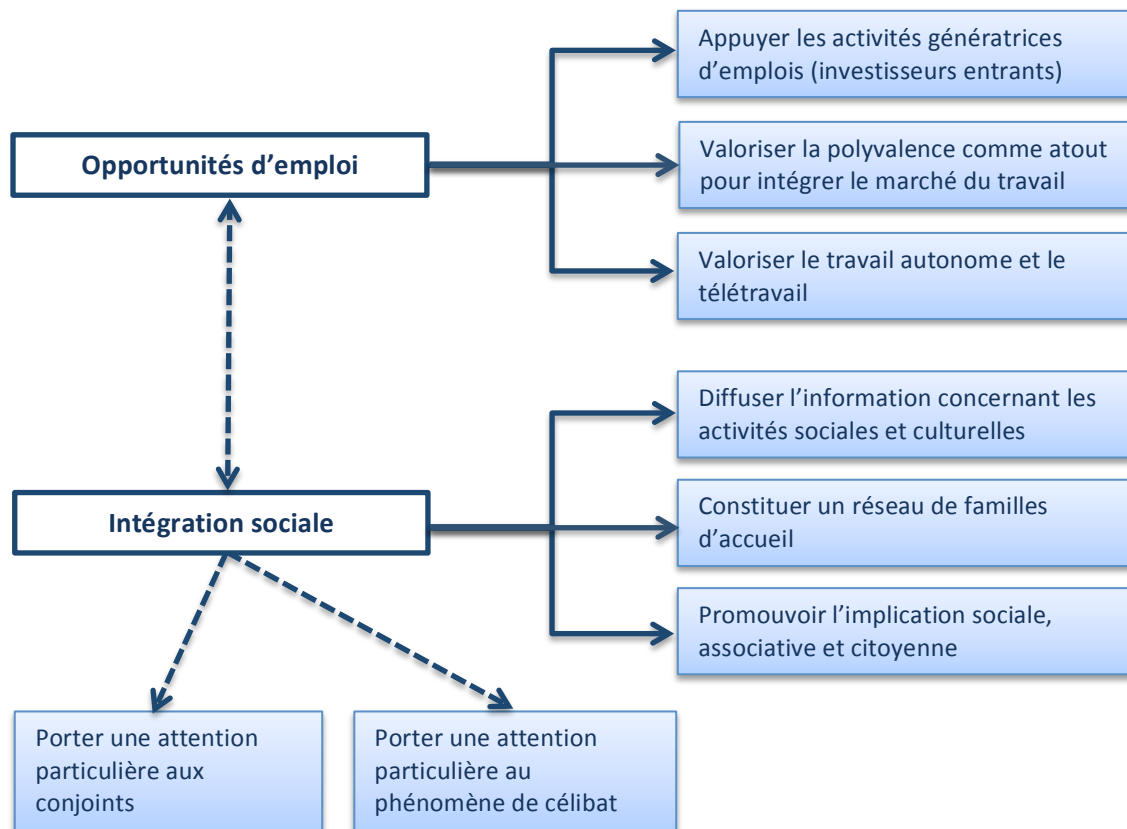


Figure 1 : Schéma des enjeux et moyens en matière de rétention des nouveaux arrivants

Il est important de souligner que l'ancrage du conjoint ou de la conjointe dans le milieu est aussi un élément déterminant dans le potentiel de rétention des migrants (Malenfant *et al.*, 2010). Cet ancrage peut être associé à des liens de famille ou professionnels. De là, l'importance de porter une attention particulière à l'état civil des migrants entrants si l'on souhaite en augmenter les probabilités d'un établissement durable.

## **3.2 REGARD DES IMMIGRANTS**

Cette section porte sur les perceptions de trois immigrants d'origines et de trajectoires de vie diverses. Bien que leur représentativité de l'ensemble des immigrants aux Îles-de-la-Madeleine ne puisse pas être prétendue par ce petit échantillon, leur regard sur le milieu récepteur de l'archipel est à considérer comme un enrichissement des sujets discutés dans ce dossier.

Pour des raisons de confidentialité, aucune information quant à leur pays de naissance, leur domaine professionnel ou les raisons qui les ont amenés aux Îles n'est dévoilée.

### **3.2.1 L'apport de l'immigration pour le milieu**

En général on souligne que l'accueil de migrants entrants ou de retour présente des chances de rétention plus élevées que dans le cas des immigrants. Toutefois, ces derniers apportent à la communauté une diversité culturelle plus importante dont les retombées sont plus difficiles à caractériser.

La communauté madelinienne, par son homogénéité, est perçue comme relativement imperméable au phénomène de communautarisme (présence et/ou identification de minorités culturelles), ce qui semble favoriser l'intégration des immigrants à la communauté locale.

On demeure dubitatif quant au réel besoin d'augmenter la diversité culturelle du milieu par la promotion de l'immigration. On souligne plutôt que la création de conditions favorables pour l'accueil de jeunes (nouveaux entrants ou de retour) est un enjeu important pour, d'une part, faire face à l'évolution démographique et, d'autre part, dynamiser le milieu.

### **3.2.2 Le potentiel d'attraction et de rétention des immigrants**

Lorsqu'il est question de potentiel d'attraction du milieu pour les immigrants, plusieurs enjeux sont évoqués, notamment :

- **L'attrait d'un mode de vie** rural et d'une qualité de vie exceptionnelle est bien réel. Toutefois, l'éloignement des pôles urbains constitue une contrainte importante, surtout pour les immigrants professionnels appelés à la formation continue.
- **La petitesse du marché de l'emploi et la carence d'opportunités professionnelles intéressantes** ne correspondent pas aux attentes d'un immigrant qui a souvent fait de nombreux sacrifices pour quitter son pays d'origine en quête de meilleures opportunités. En ce sens, l'établissement durable des immigrants est tributaire des opportunités d'emploi et de perfectionnement professionnel réelles et de qualité.
- **La précarité des emplois offerts** qui sont généralement contractuels et offrent peu de débouchés à des postes permanents et professionnellement attrayants.
- **La condition de célibat des nouveaux arrivants** est considérée comme potentiellement problématique, car on est confronté à la petitesse du bassin de population et aux difficultés de rencontrer quelqu'un qui puisse convenir pour établir une relation affective.

### **3.2.3 L'acceptabilité sociale de l'immigration**

Les expériences divergent significativement lorsqu'il est question de l'accueil réservé aux immigrants par la communauté locale. Si d'un côté on considère que cette dernière est ouverte et accueillante, certaines expériences suggèrent un caractère conservateur et fermé de la communauté qui est dépeinte comme fermée sur elle-même et peu ouverte à la diversité culturelle. Ce type d'expérience se solde souvent par

de l'isolement et des échecs dans l'intégration. En effet, même si on considère que les gens sont amicaux et jamais agressifs envers les nouveaux arrivants, il demeure très difficile pour certains immigrants de créer des liens significatifs et durables.

Le milieu de travail n'est pas nécessairement considéré comme propice à l'intégration sociale, bien qu'il soit souvent la porte d'entrée de l'immigrant. Le milieu de travail est souvent perçu comme le reflet exacerbé du caractère conservateur et peu ouvert à la diversité culturelle de la communauté, ce qui peut aussi rendre les relations professionnelles relativement difficiles. Cette fermeture d'esprit est parfois ressentie comme un frein au développement du milieu et à l'innovation en général.

## 4 Autres éléments contextuels pertinents

Les éléments du diagnostic des perceptions font écho aux enjeux reconnus par la stratégie *Horizon 2025* (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2013), notamment l'évolution démographique, la saisonnalité de l'économie locale, la qualification de la main-d'œuvre, les besoins du marché du travail et le maintien des services.

De plus, les enjeux économiques liés à l'évolution démographique de la communauté constituent la préoccupation principale des acteurs interpellés quant à la vision et aux objectifs qu'on doit attribuer à la migration et à l'immigration. Plus spécifiquement, contrer l'exode des gens des Îles, favoriser le retour des jeunes madelinots diplômés et être un milieu attractif doivent devenir des priorités collectives en réponse au déséquilibre démographique annoncé.

### 4.1 L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

#### 4.1.1 *Le très faible taux d'immigration*

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a bénéficié d'une entente spécifique en immigration de 2008 à 2013. Cette entente, portée par la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, « visait à attirer des personnes immigrantes pour combler des besoins de main-d'œuvre spécialisée dans une optique d'occupation dynamique du territoire » (SED, 2013, p. 4). Pour plusieurs MRC de la Gaspésie, cette entente s'est traduite par la mise en place de SANA, œuvrant à l'attraction, l'accueil et l'intégration des immigrants, mais aussi à la sensibilisation des communautés sur « l'apport potentiel de l'immigration, à placer les bases d'une concertation locale (...) et à sensibiliser principalement les élus, les intervenants, quelques employeurs et la population ».

La MRC des Îles-de-la-Madeleine a une population totale de 12 619 habitants, dont 69 % compose la population active (15-64 ans) (ISQ, 2014b). Malheureusement, l'absence d'un registre du flux migratoire des personnes immigrantes entrant sur le territoire ne permet pas de caractériser cette composante démographique. De plus, les données de Place aux jeunes Îles-de-la-Madeleine, responsable de la coordination du CANA, mentionnent 23 nouveaux arrivants pour la l'année 2013. Toutefois, ces données ne font pas état des migrants de 35 ans et plus.

L'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine n'ayant pas bénéficié de l'entente spécifique en immigration faute d'avoir identifié ses besoins en la matière, six ans après la mise en œuvre de l'entente régionale en immigration, les intervenants du milieu des Îles reconnaissent l'importance de prendre un leadership local en ce sens.

#### 4.1.2 *Le retour des jeunes et des retraités madelinots*

Le retour des jeunes et des retraités madelinots, les sorties des uns pour les études et des autres pour leur carrière professionnelle, constitue aussi un phénomène connu, mais pas documenté. Il est ainsi confirmé la perception des intervenants interviewés, ce qui incite ces derniers à envisager la mise en place d'un système pouvant documenter les flux et les tendances.

#### 4.1.3 *Les besoins perçus par les employeurs de l'archipel*

À l'échelle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, on prévoit que la région devra combler environ 9 700 postes d'ici 2016 (CRÉGÎM, 2013). Cette prévision ne permet pas d'extrapoler des données spécifiques aux Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, en se basant sur l'analyse des perspectives

démographiques de l'ISQ (2009), le CERMIM estime que la tranche d'âge de la population active (15-64 ans) des Îles-de-la-Madeleine devrait diminuer d'environ 2 100 unités entre 2011 et 2031, soit de près de 24 %. Ce constat met en évidence l'urgence de mettre en œuvre des mesures pouvant permettre à l'économie locale de s'ajuster à cette réalité en évolution rapide.

Par ailleurs, il est à souligner que les besoins pressentis par les employeurs locaux concernent, dans certains cas, la main-d'œuvre spécialisée et, dans d'autres cas, non spécialisée (p. ex. les usines de transformation des produits de la mer). À ce dernier égard, on rappelle l'épisode de l'hiver 2011 ayant vu l'entreprise Cap-sur-Mer annoncer publiquement sa volonté de recruter une centaine de travailleurs immigrants saisonniers en provenance des Philippines, de la Thaïlande ou du Mexique. Bien que cette stratégie fût conçue pour permettre à l'usine de surmonter son déficit de main-d'œuvre (CFIM, 2011), les réactions à cette éventualité furent vives dans certaines tranches de la communauté madelinienne. Il s'agit ici d'un épisode exemplaire de ce qui pourrait se produire dans le futur, notamment si l'on tient compte du caractère fortement saisonnier de l'économie madelinienne.

Cet épisode met aussi en évidence la nécessité d'introduire la notion de **travailleurs temporaires** au plan d'action préconisé pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine (voir section 2.1.1). À cet effet, cette composante migratoire sera traitée de façon distincte des autres formes d'immigration ou de migration regroupées sous le volet **établissement**. Cette distinction se justifie par le fait que les enjeux et les responsabilités liés à ces deux formes de nouveaux arrivants sont partagés par différents organismes.

## 5 Vision et plan d'action

### 5.1 ÉNONCÉ DE VISION

*Le flux migratoire entrant des Îles-de-la-Madeleine doit s'arrimer aux stratégies existantes de développement locales (Horizon 2025) et régionales (Plan quinquennal de développement 2013-2018 et Stratégie d'établissement durable des personnes 2012-2018) et doit viser à :*

1. **Favoriser un environnement d'innovation** nécessaire à relever les défis du futur;
2. **Dynamiser l'activité et le développement** économiques et socioculturels;
3. **Maintenir une structure de collectivité harmonieuse**;
4. **Promouvoir la fierté de vivre aux Îles-de-la-Madeleine** comme milieu de vie de choix.

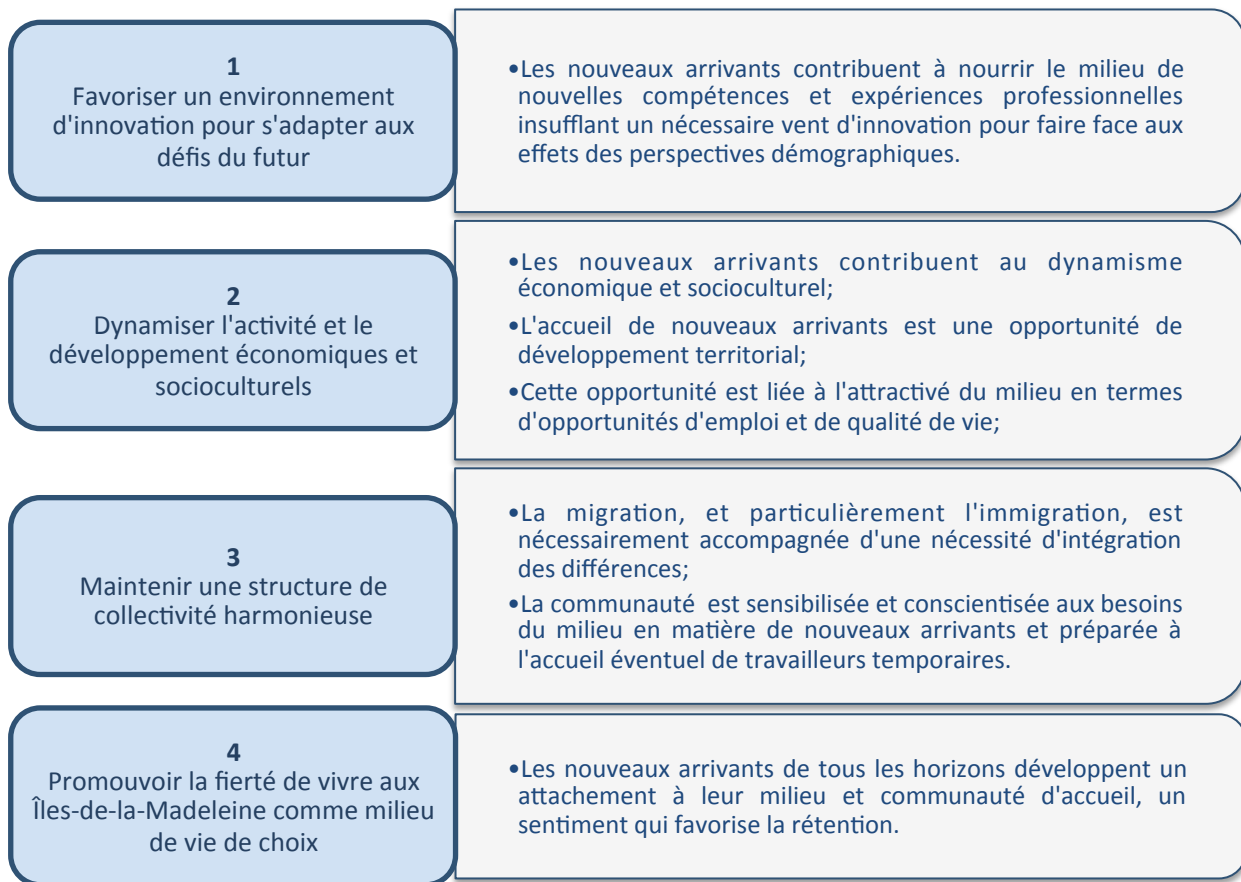


Figure 2 : Explication de l'énoncé de vision de l'immigration de la migration aux Îles-de-la-Madeleine.

## 5.2 PLAN D'ACTION

Les axes d'intervention du plan d'action (tableau 2) découlent des orientations stratégiques articulées dans l'énoncé de vision.

Le plan d'action se doit d'avoir un caractère évolutif pouvant ainsi plus facilement s'adapter aux changements que la communauté madelinienne vivra dans les années à venir. En ce sens, les actions identifiées s'insèrent dans un horizon temporel d'environ quatre ans, soit pour la période 2014-2018.

Il est important aussi de souligner de nouveau ici que le plan d'action a été élaboré afin de répondre à **l'enjeu territorial principal** identifié par le comité de suivi du projet, soit :

*La gestion du flux migratoire entrant, un moyen pour réagir aux effets de l'évolution démographique de l'archipel*

L'expression « *évolution démographique* » peut englober une multitude d'éléments selon le contexte dans lequel elle est utilisée. Ici, elle se réfère au phénomène d'inversion de la pyramide des âges et des pertes importantes en termes de pourcentage de la population active prévus aux Îles-de-la-Madeleine, comme dans le reste de la région. On peut supposer que, compte tenu de l'importance observée de ces tendances démographiques, des effets significatifs sur la structure économique des Îles-de-la-Madeleine sont à prévoir. Le flux migratoire entrant ne constituerait qu'une mesure parmi d'autres visant à pallier cette réalité.

Il est aussi important de souligner que **la structure de gestion territoriale du dossier de l'immigration, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action, nécessiteront un soutien financier approprié.** L'évaluation des besoins financiers devra faire l'objet d'une ultérieure consultation avec les parties prenantes principales, particulièrement le CJEI.

Tableau 2 : Plan d'action pour l'immigration aux Îles-de-la-Madeleine, pour la période 2014-2018

Axes d'intervention	Objectifs spécifiques	Actions	Initiatives existantes	Organismes responsables	Collaborateurs
<b>Orientation stratégique 1 : Favoriser un environnement d'innovation pour s'adapter aux défis du futur</b>					
<b>Valorisation de l'innovation</b>	Identifier les domaines d'innovation à prioriser	S'arrimer aux initiatives de concertation sur l'innovation comme moteur de développement et faire valoir ses leviers potentiels concernant les nouveaux arrivants	Horizon 2025, Plan quinquennal de développement -GÎM	Agglomération	CERMIM, Emploi-Qc, CCIM, CLD, SADC, CEDEC
	Reconnaître l'apport des nouvelles compétences et expériences diverses (professionnelles ou autres) importées par les nouveaux arrivants	S'arrimer à des activités de reconnaissance existantes afin de souligner la contribution novatrice d'un nouvel arrivant, ou d'un résident aux origines diverses	Gala reconnaissance jeunesse, Gala des Éloizes, etc.	CJE (CANA) CCIM	Organisations locales, entreprises
<b>Orientation stratégique 2 : Dynamiser l'activité et le développement économiques et socioculturels</b>					
<b>Promotion du dynamisme social et économique</b>	Faire connaître les opportunités d'emploi quant aux domaines d'innovation à prioriser	S'arrimer aux acteurs se penchant sur l'innovation en matière d'opportunités d'emploi (ex. : réfléchir à la promotion du télétravail comme un moyen de diversification du marché de l'emploi local)	CJE Horizon 2025, Emploi-Qc	Agglomération	Comité d'orientation stratégique (COS)
	Faire connaître les différents outils d'intégration sociale	Créer une trousse d'accueil afin de soutenir l'accompagnement des nouveaux arrivants et leur intégration dans le milieu	Répertoire des services, CANA	CJE (CANA)	CDS, CAMI
		Diffuser les activités culturelles et de loisir offertes par les différents acteurs socioculturels du milieu	Arrimage	CJE (CANA)	Organisations communautaires, culturelles et sociales
		Assurer l'offre d'un programme de francisation (anglicisation) sur le territoire	Collégia, Emploi-Qc	MIDI	Commission scolaire
		Optimiser une structure d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants	CJE (CANA)	CJE	CDS, CAMI
	Reconnaître l'implication sociale et communautaire des nouveaux arrivants	S'arrimer à des activités de reconnaissance existantes afin de souligner l'implication sociale et communautaire d'un nouvel arrivant, ou d'un résident aux origines diverses	Semaine de l'action bénévole	CDS CJE	Centre d'action bénévole, CAMI



<b>Orientation stratégique 3 : Maintenir une structure de collectivité harmonieuse</b>					
<b>Sensibilisation de la population</b>	Communiquer à la population les besoins du milieu en matière de nouveaux arrivants	Développer une campagne de sensibilisation à l'enjeu de l'évolution démographique du territoire, ses défis et les moyens pour les relever		CDS	CJE (CANA), Emploi-Qc, CCIM
	Faire rayonner l'apport positif des nouveaux arrivants pour le milieu	Développer un outil de recensement du parcours des nouveaux arrivants, de l'attraction à la rétention		CJE (CANA)	COS
	Développer le potentiel d'accueil de la communauté	Redéfinir le mandat du CANA pour y inclure des responsabilités inspirées des SANA		CJE (CANA)	COS
		Optimiser et transférer des outils de caractérisation (ex : grille de diagnostic), afin d'identifier au cas par cas les besoins en matière d'accueil		CJE (CANA)	CERMIM
	Développer le potentiel d'accueil des employeurs susceptibles de faire appel à de la main-d'œuvre migrante et immigrante	Créer un canal (ou réseau) de communication entre la structure d'accueil établie et la communauté		CJE (CANA) CDS	COS, CAMI
<b>Orientation stratégique 4 : Promouvoir la fierté de vivre aux Îles-de-la-Madeleine comme milieu de vie de choix</b>					
<b>Valorisation de l'archipel comme milieu de vie de choix</b>	Développer une stratégie de marketing territorial orientée vers l'attraction de nouveaux arrivants	S'arrimer aux initiatives existantes afin de faire valoir la nécessité de valoriser l'attractivité du milieu pour favoriser l'accueil de nouveaux arrivants	PQD-GÎM Horizon 2025	Agglomération	CDS, CJE (CANA), CEDEC
	Faire rayonner les succès d'attraction et de rétention des migrants de retour	Développer un outil de recensement du parcours des jeunes madelinots qui quittent le territoire pour les études supérieures		CJE (CANA)	Campus des Îles, CEDEC, Emploi-Qc
	Reconnaître le sentiment d'appartenance aux Îles des résidents aux origines diverses	S'arrimer aux initiatives existantes afin de mettre en lumière la fierté et le sentiment d'appartenance au milieu des résidents aux origines diverses	La journée en bleu – fier de vivre aux Îles	CJE (CANA)	Organisations communautaires

### 5.3 STRUCTURE DE GESTION

Dans la plupart des territoires de la Gaspésie, ce sont généralement les MRC ou les Centre locaux de développement (CLD) qui portent le dossier de l'immigration. Sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine, c'est le Carrefour jeunesse-emploi des Îles-de-la-Madeleine (CJEI) qui héberge au sein de sa structure organisationnelle l'agente de migration Place aux jeunes en région, aussi responsable de la coordination des activités du CANA.

#### 5.3.1 Redéfinition du mandat du CANA des Îles

Dans les MRC de la Gaspésie, les SANA fonctionnent de pair avec les CANA (voir section 1.2), les deux offrant des services d'accueil et d'accompagnement, mais s'adressant chacun à une clientèle spécifique. Les CANA, sous la responsabilité de l'agent(e) de migration Place aux jeunes en région, répondent à la clientèle de personnes migrantes âgées de 18 à 35 ans. Par contre, les SANA, généralement coordonnée par une personne attitrée à ce mandat spécifique, répondent à deux clientèles, les immigrants et les personnes migrantes âgées de 35 ans et plus.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le volume et la fréquence du flux migratoire entrant ne semblent pas justifier, à court et moyen termes, la création de ces deux structures. Un élargissement du mandat du CANA existant, pouvant inclure des responsabilités normalement relevant des SANA, semble plus approprié. En fait, le CANA des Îles-de-la-Madeleine, étant actuellement coordonné par le CJEI, aurait comme cible la clientèle des jeunes âgés de moins de 35 ans. Toutefois, il a récemment accepté d'inclure la clientèle âgée de 35 ans et plus, bien que les ressources financières ne semblent pas permettre cet élargissement de mandat à long terme. En considérant les ressources actuelles dévolues au **CANA des Îles-de-la-Madeleine**, un mandat redéfini pourrait contenir les éléments suivants :

- Sensibiliser le milieu à l'apport des nouveaux arrivants dans la communauté sur le plan professionnel, personnel et culturel;
- Soutenir localement et à distance les nouveaux arrivants dans leur démarche d'installation et d'immigration dans la région et veiller à leur accueil et leur intégration;
- Travailler en concertation avec les partenaires et collaborateurs du milieu;
- Promouvoir le service d'accueil et créer des outils de communication.

De plus, il sera souhaitable que la structure légère et flexible proposée ici soit révisée à moyen terme, dans 5 ans, afin qu'elle demeure utile et fonctionnelle malgré des changements contextuels observés.

#### 5.3.2 Rôles et responsabilités du comité d'orientation stratégique pour les nouveaux arrivants

Le Carrefour jeunesse-emploi des Îles-de-la-Madeleine a su mobiliser plusieurs acteurs clés du développement du territoire afin d'enrichir la réflexion sur l'immigration aux Îles. En formant et coordonnant le comité de suivi du projet, le CJE a jeté les bases d'un comité d'orientation de ce dossier territorial. Dans le futur, ce comité pourrait avoir un rôle d'orientation stratégique en immigration et migration, incluant les activités suivantes :

- Définir les principales orientations du plan d'action en immigration/migration;
- Guider, orienter et conseiller le ou les responsables du plan d'action sur une base régulière et selon les besoins ponctuels;
- Se réunir 2 à 3 fois par année pour faire le suivi du plan d'action, l'évaluation des actions réalisées et revoir les orientations, le cas échéant;
- Faire connaître les services d'accueil et les orientations du plan d'action au sein de son réseau.

La composition du **comité d'orientation stratégique pour les nouveaux arrivants**, animé par l'agente de migration du CJEI, pourrait réunir des représentants des organisations suivantes :

- Agglomération des Îles-de-la-Madeleine
- Carrefour jeunesse-emploi
- CEDEC (ou CAMI)
- Cégep de la Gaspésie et des Îles - Campus des Îles
- Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
- CLD des Îles-de-la-Madeleine
- Comité de développement social
- Commission scolaire des Îles
- CSSS des Îles
- Emploi-Québec
- SADC des Îles-de-la-Madeleine

Le CJEI est identifié comme le pivot du dossier des nouveaux arrivants aux Îles-de-la-Madeleine et comme tel aurait la responsabilité du suivi du plan d'action. Un organigramme préliminaire de la structure organisationnelle envisagée est présenté à la figure 3.

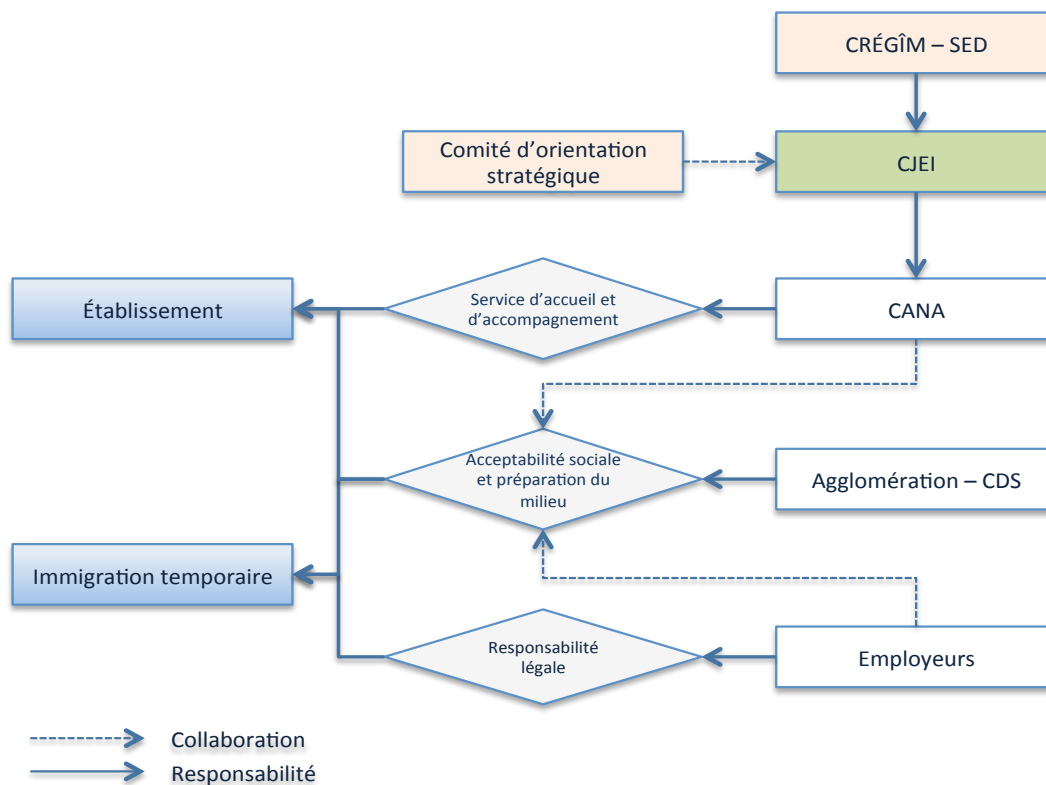


Figure 3 : Organigramme préliminaire de la structure organisationnelle proposée pour la gestion du dossier des nouveaux arrivants aux Îles-de-la-Madeleine

## Références documentaires

- CFIM (2011). *Archives*. [En ligne]. [[www.cfim.ca/archives/-/journal\\_content/56/10405/639593](http://www.cfim.ca/archives/-/journal_content/56/10405/639593)] (Consulté le 16 juin 2014).
- CRÉGÎM (2012). *Plan quinquennal de développement 2013-2018 : région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 25 p. [En ligne]. [<http://cre-gim.net/component/content/article/156-plan-quinquennal-de-developpement.html>]
- CRÉGÎM (2013). *Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2012-2018*. Document de présentation, Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 30 p. [En ligne]. [[www.gaspesieilesdelamadeleine.ca/salle-de-presse](http://www.gaspesieilesdelamadeleine.ca/salle-de-presse)]
- ISQ (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*. Institut de la statistique du Québec. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>]
- ISQ (2014a). *Niveau de scolarité. Tableau statistique*. Institut de la statistique du Québec. [En ligne]. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/niveau-scolaire/repartition-scol-ra-sexe-age.html](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/niveau-scolaire/repartition-scol-ra-sexe-age.html)](Consulté le 12 juin 2014).
- ISQ (2014b). *Coup d'œil sur les régions et MRC, fiches synthèse par MRC*. Institut de la statistique du Québec. [En ligne]. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_11/region\\_11\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_11/region_11_00.htm)] (Consulté le 16 juin 2014).
- Malenfant É., Côté S. et Tita G. (2010). *Les facteurs de rétention des jeunes migrant dans la région Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine*. Université du Québec à Rimouski, Rimouski (Québec), Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes, Îles-de-la-Madeleine (Québec). Rapport de recherche présenté à la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, vii, 45 p.
- MIDI (2011a). *L'immigration au Québec : Partage des responsabilités QC-CAN, le statut des personnes se trouvant au QC, catégories d'immigration*. ISBN : 978-2-550-61327-5
- MIDI (2011b). *Caractéristiques de l'immigration au Québec : Statistiques*. ISBN : 978-2-550-61328-2
- MIDI (2013). *Portraits statistiques : L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes. 2008-2012*.
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (2013). *Horizon 2025 – Bâtir ensemble l'avenir : Un projet de territoire pour les Îles-de-la-Madeleine*. Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 112 p. [En ligne]. [[www.muniles.ca/projet\\_territoire\\_definition.html](http://www.muniles.ca/projet_territoire_definition.html)]